



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **Déclaration CHSCT-SD FSU12**

**Jeudi 18 novembre 2021**

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les membres du CHSCT-SD de l'Aveyron

Ce CHSCT du 18 novembre devrait nous permettre d'établir notre plan d'action de l'année scolaire 2021/2022 à travers nos visites, nos groupes de travail, la désignation du référent ou de la référente violences sexistes et sexuelles au travail... Le CHSCT aura également à traiter, comme c'est le cas depuis 20 mois, de la crise sanitaire et des conditions de travail particulièrement dégradées depuis le début de cette pandémie. Depuis bientôt 2 ans, tous les personnels de l'Education Nationale (enseignants, Aesh, directrices et directeurs, infirmières et infirmiers, Cpe, principaux...) n'ont eu de cesse de devoir s'adapter à de nouvelles contraintes, à de nouvelles injonctions annoncées par les médias le plus souvent. Nous pouvons citer comme exemple l'annonce dans les médias, mercredi 10 novembre au matin, par le ministère de l'EN du retour du masque pour tous les écoliers de France, quel que soit le taux d'incidence du département alors que rien n'avait été évoqué par le président de la République la veille lors de son allocution.

Nous n'avons de cesse, lors de chaque séance, de dénoncer la fatigue, le stress de nos collègues.

Pour illustrer ces propos, nous allons maintenant vous lire le signalement fait sur le RSST par une directrice d'école.

**Avec la crise sanitaire, la charge de travail des directeurs n'a cessé d'augmenter : informations et injonctions contradictoires qui se succèdent, travail considérable de réorganisation de l'école lié à l'application des protocoles sanitaires, mails qui pleuvent chaque jour avec injonction d'y répondre au plus vite, appels téléphoniques et informations auprès des services de santé et des familles, fermetures de classes à administrer, attestations individuelles à fournir, lien avec les collectivités territoriales et divers partenaires... (liste non exhaustive). Je suis fatiguée d'être tirillée entre directives gouvernementales, protocole sanitaire et pression des parents. A plusieurs reprises, mon école a fait l'objet de fermetures de classe suite à des cas confirmés de COVID-19, phénomène générant une charge de travail conséquente. Je tiens à mettre en exergue toutes les heures de travail engendrées par la gestion de cette crise sanitaire (soir et week-end compris) ; ce, au détriment de ma vie privée, mais aussi au travers de mon métier d'enseignante que j'ai l'impression de ne pouvoir assurer de façon pérenne. Cette charge de travail se traduit par des insomnies à répétition, de plus en plus fréquentes, une irritabilité, du stress, des maux de tête réguliers... Je suis inquiète sur les effets que cela peut produire sur ma santé avec la charge mentale que cela implique et qui génère une fatigue intense**

Ce signalement est le reflet d'une situation et d'un ressenti vécus par de nombreuses directrices et de nombreux directeurs d'écoles. Beaucoup d'entre eux témoignent, auprès des représentants du personnel que nous sommes, et font les mêmes constats alarmants.

Autres signalements, de plus en plus nombreux et inquiétants : les signalements sur le RSST pour risques psychosociaux. Encore aujourd'hui, on peut lire dans ceux concernant la 1<sup>ère</sup> période :

Un élève de l'école qui a un comportement imprévisible et qui est susceptible de se mettre lui-même en danger et toute personne qui est autour de lui au moment des crises violentes. Ses crises sont quotidiennes.

Une élève présente un comportement de mal être. Elle fait des crises quotidiennes de colère violente. (tape les autres enfants, hurle, se jette par terre) dès qu'elle est contrariée. (ne veut partager aucun jouet, ne veut pas écouter les adultes, ne veut pas entrer en classe, veut rester dans la cour, dans le couloir) a déjà tapé une adulte à la cantine.

Malheureusement, ces exemples se multiplient. Trop nombreux sont les collègues qui vivent quotidiennement des situations de violence, d'agression, de stress au travail parce qu'ils ont dans leur classe un élève à besoins particuliers, en attente d'une place en ITEP ou en attente de soins. Il faut également y ajouter les agressions verbales, la pression exercées par certains parents sur les personnels. Je vous propose là aussi de lire les signalements sur le RSST pour cette 1<sup>ère</sup> période.

L'an dernier, sur le département de l'Aveyron, le constat avait été fait en CAPD par les représentants du personnel du SNUipp : environ 50 Professeurs des écoles avaient fait une demande de disponibilité ou de démission ou de temps partiel, hors demandes de droit. A cela, il faut ajouter les demandes faites cet été, les congés maladie en lien avec les RPS. Que dire lorsqu'une école voit ses 3 enseignant-es placés-es en congé maladie en même temps ?

Mais nous ne voudrions pas laisser croire que c'est le contexte de la crise sanitaire qui explique pour l'essentiel les difficultés et les situations de tension que nous évoquons : en effet, cette crise sanitaire ne doit pas occulter les éléments structurels qui sont à l'œuvre et qui sont générateurs de souffrance. Ainsi, nous pourrions multiplier les analyses de réformes imposées, contestées, et qui sont aussi à mettre en rapport avec la souffrance dont nous sommes les témoins et dont nous faisons état. Dans le second degré, par exemple, et dans des registres divers on peut ainsi évoquer : les heures supplémentaires imposées en nombre avec parfois la nécessité d'aller compléter son service dans un autre établissement (elles sont une évidente dégradation de situation inacceptable pour les personnels) ; les affectations problématiques qui mettent en difficulté les personnels ; le sort fait aux AESH qui ne peut être jugé comme satisfaisant ; ou les réformes du lycée et du baccalauréat qui ont produit de nombreux effets délétères sur les conditions de travail mais aussi sur le sens même du métier.

Si nous mettons l'accent ici sur les personnels enseignants et d'éducatifs, c'est évidemment parce qu'ils sont les plus nombreux. Mais nous savons que la souffrance traverse tous les services, tant dans les EPLE, que dans les DSDEN ou qu'au rectorat, comme en témoigne la difficulté grandissante à recruter sur des postes administratifs. C'est le symptôme de quelque chose qu'il ne faut pas minimiser.

Dans ce contexte, soyez assurée, Madame la présidente, que cette année encore, la FSU sera vigilante, attentive aux conditions de travail des personnels et qu'elle continuera de les défendre chaque fois que cela sera nécessaire. Elle le fera dans le cadre du CHSCT évidemment, avec les spécificités de cette instance, mais aussi dans d'autres instances, car nous savons que beaucoup de problématiques rencontrées ont aussi à voir avec la question des moyens ou d'une vision de l'éducation qui s'incarne dans des réformes qui mettent à mal les personnels.